



INSTRUIRE ET RÉGLER LES SINISTRES AUTOMOBILES ÉTRANGERS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR042	7 jours - 49 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	4532,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 06/10/2025 au 07/11/2025

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles de gestion et d'indemnisation des sinistres automobile survenus en Europe et dans les pays "carte verte"

Métiers préparés :

Gestion et indemnisation des sinistres automobile étrangers

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[**Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>**](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un parcours de formation complet alliant apports théoriques et applications pratiques et permettant aux participants d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour gérer les sinistres automobiles étrangers.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un praticien expérimenté en gestion des sinistres en France et à l'étranger, formateur expert de l'Ifpass

PROGRAMME

[Cette formation permet de valider le bloc 2 du RNCP39615 - Chargé d'indemnisation en assurance : Instruire le dossier dans un environnement juridique et technique spécifique](#)

A. Gérer les sinistres matériels étrangers – 2 jours

1. Connaître les principes de droit et les accords régissant la circulation automobile internationale

2. Mettre en œuvre les règles d'indemnisation en Europe et dans les pays « carte verte »

B. Gérer les sinistres corporels étrangers – 2 jours

1. Connaître et approfondir les règles d'indemnisation dans les pays frontaliers et européens

2. Mettre en œuvre une méthodologie de règlement du dommage corporel international

C. Recours des organismes sociaux étrangers – 2 jours

1. Indemnisation du préjudice corporel en Europe

2. Cadre juridique international

3. Gestion du recours des tiers payeurs étrangers

D. Analyser l'actualité du droit européen en assurance RC Automobile – 1 jour

1. Application des garanties du contrat

2. Loi Applicable

3. Intervenants et procédure

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobile confirmés
Chargés d'indemnisation automobile impliquant un tiers étranger
Collaborateurs de sociétés de protection juridique exerçant des recours à l'étranger

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

4532,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 25/01/2026 à 09:48